

Lien ville-hôpital

Sélection bibliographique

9 juin 2022



Le Centre de ressources en éducation du patient s'inscrit dans un ensemble cohérent et complémentaire d'activités, de partenariats opérationnels et financiers, qui contribuent à la mise en œuvre de la politique nationale et régionale de santé et à l'accompagnement des structures. Financé par l'ARS Provence-Alpes-Côte d'Azur, il propose quatre services pour tout professionnel, soignant, en ville ou à l'hôpital, représentant de patients, réseaux de soins, intervenant dans le champ de l'ETP.

Cette liste de références bibliographiques est réalisée par Stéphanie Marchais, documentaliste au Centre de ressources en éducation thérapeutique du patient, financé par l'ARS Paca et porté par le CRES Paca. Elle est conçue à l'attention des participants de l'**atelier Lien ville-hôpital**, dans le cadre du Séminaire régional des coordonnateurs d'éducation thérapeutique du patient, qui se déroule le 9 juin 2022 à Marseille.

Le choix est fait d'une courte sélection bibliographique, mentionnant : deux vidéos, un site internet, une campagne de communication, deux ouvrages, trois rapports et trois articles.

Les bases de données interrogées le 1^{er} juin 2022 sont : Bib-Bop, Cairn.

Pour tout accompagnement documentaire, contactez Stéphanie Marchais :
stephanie.marchais@cres-paca.org

Deux vidéos



Journée régionale des CPTS. 8 octobre 2019 à Marseille ARS PACA, 2019-11

<https://www.youtube.com/watch?v=8kJTpY2O8CE>

Le 8 octobre dernier, l'ARS Paca organisait une journée régionale des communautés professionnelles territoriales de santé. Retour en image avec sur cette journée avec Nicolas Revel, directeur général de la Caisse nationale d'assurance maladie, Katia Julienne, directrice générale de l'offre de soins au ministère de la santé et des solidarités, Laurent Saccomano, Président de l'union régionale de professionnels de santé - Médecin libéraux



Ville-hôpital. Quels nouveaux outils et organisation pour une meilleure coopération ?

<https://www.youtube.com/watch?v=5H6I3NKTrBY>

Forum 2025 organisé par Les Echos Le Parisien Evénements, 2021-09-17

Avec Jacques Battistoni, président de MG France, Vincent Bouvier, président de Vidal Group, Sara Dalmasso, directrice générale et vice-présidente d'Omnicell International, Dr Henri Delelis-Fanien, membre du CA et du bureau du SUDF, Artisan du SAS 86 à Poitiers, et Annie Prévot, directrice de l'Agence du numérique en santé.

Un site internet



Les communautés professionnelles territoriales de santé (CPTS) Ministère des solidarités et de la santé

<https://solidarites-sante.gouv.fr/systeme-de-sante-et-medico-social/structures-de-soins/les-communautes-professionnelles-territoriales-de-sante-cpts/>

Créées en 2016 par la loi de modernisation de notre système de santé, les communautés professionnelles territoriales de santé (CPTS) constituent un dispositif souple à la main des professionnels qui veulent travailler ensemble pour répondre aux besoins de santé spécifiques d'un bassin de population. Constituées à l'initiative des « professionnels de santé », ces CPTS ont vocation à rassembler les « acteurs de santé » de leur territoire. En effet, elles se composent de professionnels des soins du premier et/ou du second recours mais aussi hospitaliers, médico-sociaux et sociaux d'un même territoire. Ainsi, elles contribuent à une meilleure coordination de ces professionnels ainsi qu'à la structuration des parcours de santé des usagers, patients et résidents.

Une campagne de communication



Ville/hôpital : dream team du territoire de santé ?

<https://solidarites-sante.gouv.fr/IMG/pdf/fiche-villes-hopital-20-05-2019-stdc.pdf>

Deux ouvrages



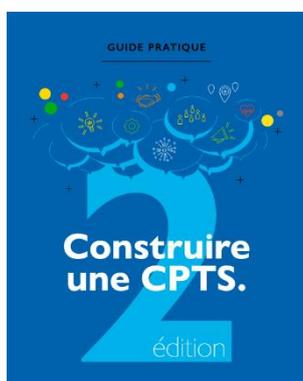
Communautés professionnelles territoriales de santé (CPTS) Cahier des charges régional. Région Provence-Alpes-Côte d'Azur

ARS Provence-Alpes-Côte d'Azur, Assurance maladie Provence-Alpes-Côte d'Azur, 2020-02, 40 p.

Ce cahier des charges constitue le document de référence régional pour la création de CPTS en région PACA. Il s'agit d'un support de travail souple à destination des professionnels de santé et qui a pour objet d'énoncer les critères minimaux requis par l'ARS et l'Assurance Maladie pour entrer dans un processus de création de CPTS ; de fournir aux professionnels de santé une base de travail facilitant l'élaboration du projet de santé de la CPTS ; de préciser les critères permettant la validation des projets de santé ; de permettre aux professionnels de santé d'appréhender les

dispositifs de financement et d'aides (ex : accompagnement par une structure ressource) auxquels ils peuvent prétendre.

<https://www.paca.paps.sante.fr/media/42204/download>



Guide pratique. Construire une CPTS. 2ème édition

AVECsanté, 2019-10, 44 p.

Ce guide pratique est à destination de toute personne ayant un projet de Communauté professionnelle de santé (CPTS). Il rappelle ce que signifie élaborer un projet commun, comment définir le territoire et les objectifs, mobiliser les acteurs et trouver sa place dans l'existant. Il explique comment conventionner et comment faire fonctionner la CPTS, les projets de statuts, le cas des maisons de santé qui souhaiteraient se lancer dans la création d'une CPTS et comment se faire accompagner. Il est complété par des fiches outils accessibles dans l'espace membres sur le site d'AVECsanté ou auprès des fédérations régionales.

<https://www.avecsante.fr/wp-content/uploads/2019/10/guide-cpts-pages-1.pdf>

Trois rapports



Renforcer le lien ville hôpital

Les éditions de la Fédération hospitalière de France, 2018, 36 p.

Le présent document et les propositions qu'il exprime sont le fruit de la mission menée par le Dr Jean-Pierre Jardry, médecin généraliste, élu de la Ville de Cannes, vice-président du conseil de surveillance du Centre Hospitalier et administrateur de la FHF. Ce travail s'est nourri des auditions des acteurs de la médecine de ville et des établissements de santé. Si elle s'est concentrée sur ce lien, l'importance des autres professions de santé ou secteurs intervenant dans les parcours de santé (sages-femmes, pharmaciens, infirmiers, kinésithérapeutes...) est aussi prise en considération et fera l'objet d'un travail approfondi à plus longue échéance. Le cloisonnement entre ville et hôpital est incompatible avec la définition de parcours de santé cohérents. C'est autour de cette notion de cohérence que doivent se

retrouver les acteurs, loin des logiques d'opposition, voire de concurrence. En ce sens, la territorialisation des politiques de santé est une opportunité dont les deux parties doivent se saisir : elle offre un contexte favorable au dialogue et la coopération.

<https://fr.calameo.com/fhf/read/0037957021edbc31cf60a>



Le patient traceur en ville. Guide méthodologique

HAS, 2016-01, 35 p.

https://www.has-sante.fr/upload/docs/application/pdf/2016-03/2_guide_methodologique.pdf

Le patient traceur est une démarche d'analyse collective et a posteriori du parcours global d'un patient à condition qu'il ait donné son accord. Cette démarche prend en compte les perceptions du patient et les croise avec celles des professionnels pour évaluer notamment les organisations, les interfaces professionnelles, la coordination. Son objectif est l'amélioration de la qualité, de la sécurité des soins et de l'organisation spécifique des parcours. Les critères de choix du patient sont notamment la complexité de la prise en charge.



Le renforcement des liens entre médecine de ville et établissements de santé. 11 bonnes pratiques mises en oeuvre par 5 établissements soutenus par l'ARS

ARS Ile-de-France, 2015-02, 34 p.

blob:<https://ressources.anap.fr/4b524af0-3e54-425c-aadb-466c29549042>

Le cloisonnement structurel et historique de l'offre de soins est un modèle aujourd'hui dépassé : les modalités de prises en charge et les pratiques des professionnels de santé en termes de transversalité doivent évoluer. Renforcement des instances œuvrant autour du lien ville – hôpital, Les professionnels de santé s'organisent souvent spontanément pour mettre en place les structures ou dispositifs visant à pallier les insuffisances du système en place : réseaux de santé, structures associatives, RCP, conventions, etc. sont autant d'éléments qu'il est parfois souhaitable de valoriser plutôt que réinventer un dispositif ad hoc qui viendrait apporter plus de complexité. L'ARS d'Île-de-France souhaite faire la promotion de bonnes pratiques organisationnelles simples, peu chronophages et de bon sens permettant aux établissements franciliens de progresser dans leurs relations avec la ville : dans une logique de démarche « pilote », 5 établissements se sont

<http://www.cres-paca.org/r/136/education-therapeutique-du-patient/>

proposés comme terrain d'expérimentation. Le présent document est un retour d'expérience de ces travaux,

Trois articles

MACHARD Pauline

2022. Les CPTS en territoires conquis ? Dossier

Concours pluripro, tome 144 n° 11, 2022-01, pp. 20-29

Créées par la loi en 2016, les communautés professionnelles territoriales de santé (CPTS) ont pour ambition de structurer les soins primaires et faciliter la coordination. L'objectif des 1 000 CPTS en 2022, fixé par Emmanuel Macron, pourrait bien être atteint. Mais le plus dur reste à faire.

DESBOIS Célizia, ESCALAS Cécile

Programme d'éducation thérapeutique pour les patients atteints de lombalgies chroniques : vers un renforcement du lien ville-hôpital

Santé éducation, vol. 29 - n° spécial congrès, 2019, pp. 34-38

https://www.afdet.net/wp-content/uploads/2019/07/desbois-escalas-lombalgies_mis-en-page-tableau.pdf

Le programme de prise en charge multidisciplinaire des lombalgies chroniques proposé au Centre hospitalier de Dinan a ainsi évolué grâce à l'éducation thérapeutique avec deux axes majeurs : d'une part des objectifs personnalisés et le développement d'ateliers mobilisant les compétences psychosociales des patients, leur permettant d'exercer leur pouvoir d'agir, d'autre part le renforcement des liens ville-hôpital afin de permettre au patient de cheminer en toute confiance dans un environnement adapté à sa situation.

Ville-hôpital : mieux communiquer dans l'intérêt des patients

Prescrire, tome 38 n° 415, 2018-05, p. 379

<https://www.prescrire.org/Fr/7CCE3B8009314E78F50BED3B4759B4CE/Download.aspx>

Les patients atteints de cancer font souvent des allers-retours entre leur domicile et l'hôpital. La qualité des soins qu'ils reçoivent dépend entre autres de la communication entre médecins généralistes et équipes hospitalières. Comment les médecins généralistes perçoivent-ils cette communication ?

Retrouvez des exemples de programmes ETP sur



MON-ETP.FR
TROUVER LE PROGRAMME
PROCHE DE CHEZ MOI
www.mon-etp.fr



**Retrouvez plus de références
bibliographiques sur**
www.bip-bop.org



178, Cours Lieutaud
13006 Marseille
Cres-paca@cres-paca.org
04 91 36 56 95

[@StephMarchais](https://twitter.com/StephMarchais) 